

Directeur Sainte-Marie A
Médot José
Rue de Bouvy, 35
7100 La Louvière
T 064 31 19 33
F 064 22 55 32



Directeur Sainte-Marie B
Berteau Eric
Rue de l'Olive, 5
7100 La Louvière
T 064 22 99 60
F 064 22 04 75

PROJET D'ETABLISSEMENT

DIRE OUI AU SAVOIR VIVRE ENSEMBLE DANS NOTRE ECOLE.

Comme dans le monde qui nous entoure, l'école est une mini-société où se retrouvent tous les types de comportements. Des règles de vie sont établies à travers les règlements qui nous permettent de fonctionner. Au-delà de ça, nous voulons nous donner des outils pour permettre à chacun de s'épanouir dans notre microcosme scolaire.

La charte de vie :

A travers la charte de vie établie en classe, les droits et devoirs des écoliers sont discutés, argumentés, décidés et mis en œuvre. La charte de vie permet de mieux comprendre ce qui est autorisé ou interdit à l'école. C'est un outil de communication entre l'élève et l'enseignant. Les élèves sont impliqués dans l'élaboration du texte qui doit être facile à comprendre et est d'ailleurs rédigé par eux-mêmes. La charte a pour finalité de développer le sens des responsabilités et de construire des valeurs.

Les normes et les règles de vie :

Elles sont abordées suivant trois axes. Tout d'abord, il s'agira de comprendre et respecter les couleurs de vie dans la cour de récréation et les couloirs de l'école. Ensuite, les difficultés rencontrées (disputes, manque de respect des règles, différences...) seront gérées régulièrement à travers des espaces de parole hebdomadaires organisés dans chaque classe. Enfin, Le conseil de discipline, par son mode de fonctionnement et les modalités d'expression qu'il légitime, constitue un exercice de citoyenneté dans la mesure où il reproduit les formes de communications démocratiques telles qu'elles sont prévues dans le monde juridique pour favoriser l'application des droits et des devoirs de chacun en tenant compte du besoin de l'ensemble de la collectivité. La prescription du vol et de l'agression, l'interdiction des injures à caractère raciste, la protection non seulement des structures mise à disposition de l'action collective (espaces de parole, infrastructure scolaire) mais aussi de ceux qui en permettent le fonctionnement (les enseignants) constituent autant d'exigences dès lors qu'il est question de mettre des balises indispensables à l'existence collective.

A savoir que le carnet disciplinaire servira de support pour communiquer à propos des comportements inadéquats. Nous les rangeons en deux catégories : soit un fait répété souvent et pour lequel il n'y a pas d'amélioration ; soit un fait qualifié de plus important pour lequel une réaction disciplinaire adaptée s'impose.

Les apprentissages :

Les titulaires ont l'occasion de s'inscrire, 1 par niveau chaque année, en formation continuée organisée par la FOCEF et en lien avec les programmes et/ou le projet d'établissement. Les élèves sont pris en charge par les maîtres de remédiation afin de ne pas être répartis.

Des commissions de travail ont été organisées au sein de notre établissement pour permettre à la continuité de se mettre en place efficacement au travers des années.

A travers ses nouveaux programmes et les formations continuées des enseignants, Il s'agira de donner du sens aux activités vécues, apprendre à construire ses apprentissages, apprendre à apprendre, donner le goût d'apprendre, avoir l'envie de découvrir, construire et vivre des projets de classe ou d'école, élargir les horizons lors des classes vertes et de découvertes, ...



Directeur Sainte-Marie A
Médot José
Rue de Bouvy, 35
7100 La Louvière
T 064 31 19 33
F 064 22 55 32



Directeur Sainte-Marie B
Berteau Eric
Rue de l'Olive, 5
7100 La Louvière
T 064 22 99 60
F 064 22 04 75

Nos actions religieuses :

Vivre l'essentiel, trouver la dimension religieuse dans les projets de classe, de cycle, d'école...

Aucun projet n'est profane, c'est-à-dire sans portée spirituelle et religieuse.

Chaque projet comporte des découvertes, des personnes rencontrées,...

On peut rendre grâce, au cours d'une « prière de MERCI », en fin de projet.

Chaque projet comporte des rencontres manquées, des manques d'amour,...

On peut en demander pardon, au cours d'un moment de « RECONCILIATION ».

Chaque projet comporte des relations, donc des valeurs évangéliques à vivre,...

A-t-on respecté l'autre, s'est-on donné dans le projet, a-t-on été solidaire ?

Chaque projet peut rejoindre un texte biblique vécu, Evangile, Ancien Testament,...

